

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION

Une démarche d'élaboration rigoureuse et concertée

Le PDU 2020-2030 de Sète agglomération méditerranéenne est élaboré en 3 phases (Diagnostic du territoire et des déplacements - scénarios et pistes de solutions - projet). Tout au long de son élaboration, une large concertation est mise en oeuvre.

Pour élaborer son PDU, Sète agglomération méditerranéenne s'appuie sur des experts, spécialisés dans le transport, mais aussi l'urbanisme, l'environnement, la concertation ou l'accessibilité.

Le PDU est élaboré avec le soutien financier de l'ADEME.

Par ailleurs, les partenaires institutionnels naturels sont associés à la démarche : Etat, Région Occitanie, Département de l'Hérault, communes membres, Conseil de Développement, agglomérations voisines...

Ainsi, un Comité de Pilotage (élus) et un Comité Technique (techniciens) sont mis en place et sollicités à chaque étape clé.



Comité de Pilotage sur le diagnostic du PDU

3 phases d'élaboration

La première phase d'élaboration du PDU est constituée par le diagnostic. celui-ci s'appuie sur les éléments du premier PDU de Thau Agglo réalisé en 2012 et sur l'Enquête Globale Déplacements de 2013. Il dégage un état des lieux assez complet du territoire

Lors de la deuxième phase, des scénarios d'actions envisageables sont étudiés. ceux-ci s'appuient sur les enjeux du diagnostic, mais aussi sur les attentes issues des premières phases de concertation.

Lors de la troisième phase, un projet de PDU est élaboré, en tenant compte des choix réalisés par les élus de l'agglomération et des contraintes financières. C'est ce projet de PDU 2020-2030 qui est alors soumis à l'ensemble de la population du territoire, dans le cadre d'une très large concertation citoyenne.

+ EN SAVOIR PLUS

[Calendrier prévisionnel du PDU](#)

Une indispensable concertation avec tous les acteurs et habitants

Afin de connaître les attentes et souhaits de l'ensemble des publics concernés, Sète agglomération méditerranéenne met en place tout au long de l'élaboration du PDU une très large concertation avec les acteurs socio-économiques, techniques, associatifs et... les habitants du territoire.

L'objectif de cette concertation est simple : s'appuyer sur les expertises du territoire pour garantir le succès des actions futures à engager dans le cadre du PDU.

Sète agglomération méditerranée

4, avenue d'Aigues

BP 600

34110 Frontignan

Tél. : 04 67 46 47 48

Fax : 04 67 46 47 47